

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2019**

**DELIBERATION N°2019.00076**

**OPAH-RU EN CENTRE-VILLE DE SAINT-CHAMOND - CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE AVEC CAP METROPOLE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 28 février 2019

Nombre de membres en exercice : 69  
Nombre de présents : 55  
Nombre de pouvoirs : 0  
Nombre de voix : 55

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Bernard BONNET, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Annie GREGOIRE, Mme Delphine JUSSELME, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

RECU EN PREFECTURE

Le 19 mars 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190307-D20190007610-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190319

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2019**

### **OPAH-RU EN CENTRE-VILLE DE SAINT-CHAMOND - CONTRAT D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE AVEC CAP METROPOLE**

Une étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU a été lancée sous maîtrise d'ouvrage de Saint-Etienne Métropole sur le centre-ville de Saint-Chamond depuis 2014. Ce quartier a été identifié comme un secteur à enjeux forts en matière de requalification du parc ancien dégradé au titre de la politique locale de l'habitat, et fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain.

Le Bureau Métropolitain du 14 juin 2018 a validé le lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) sur le centre-ville de Saint-Chamond afin de calibrer les immeubles relevant d'Opérations de Restauration Immobilière (ORI) et de maintenir une veille immobilière sur le site concerné.

Il convient désormais de lancer la phase opérationnelle de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain 2019-2024. L'OPAH-RU est une opération de requalification de l'habitat privé ancien sur des secteurs ciblés articulée à un projet urbain. Elle comprend un volet incitatif au travers d'aides aux travaux en direction des propriétaires, mais aussi un volet coercitif mis en œuvre au travers d'une Opération de Restauration Immobilière (ORI) dont le programme sera mis en œuvre sous Déclaration d'Utilité Publique.

Par une délibération spécifique, les élus de Saint-Etienne Métropole vont être amenés à valider le programme d'OPAH-RU et la convention avec les différents partenaires de l'opération.

Il est proposé que la Société Publique Locale (SPL) Cap Métropole soit désignée dans le cadre d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour mettre en œuvre le volet animation de l'OPAH-RU, qui comprend un accompagnement gratuit des propriétaires pour définir et réaliser leurs projets de travaux et pour monter leurs dossiers de demandes de subventions.

Le montant prévisionnel de l'AMO est de 77 497,50 € HT soit 92 997 € TTC, il est intégré dans le coût global de l'animation d'OPAH-RU. Il est précisé que le montant prévisionnel de l'animation d'OPAH-RU pour les cinq années est de 1 000 000 € TTC (dont 505 000 € de recettes prévisionnelles de l'Anah).

Il est prévu que la mission d'AMO soit intégrée à une concession d'aménagement, qui fera l'objet d'une délibération ultérieure de Saint-Etienne Métropole. Cette concession d'aménagement permettra d'articuler l'animation de l'OPAH-RU et la mise en œuvre de l'Opération de Restauration Immobilière (ORI). La mission d'AMO objet de la présente délibération se terminera à la signature du traité de concession.

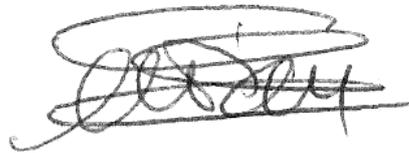
Le contrat d'AMO est joint à la présente délibération.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le lancement d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour démarrer l'animation d'OPAH-RU sur le centre-ville de Saint-Chamond ;**
- **acte le montant de la participation financière de Saint-Etienne Métropole à 77 497,50 € HT soit 92 997 € TTC pour la réalisation de cette mission dont le coût est intégré dans le budget prévisionnel global de l'animation d'OPAH-RU sur les cinq années du dispositif ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les actes correspondants et à engager toutes les démarches administratives afférentes ;**
- **la dépense et les recettes correspondant à l'ingénierie seront imputées au chapitre n°204 destination CHAM du budget habitat des exercices 2019 et suivants.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU